



02 32 39 75 33 - santeautravailbtp eure@wanadoo.fr

Destinataire :
Syndicats des médecins généralistes
3 place Cygne
67000 Strasbourg

POUR INFORMATION

Madame, Monsieur,

Nous aimerions informer au maximum les médecins généralistes de l'Eure qu'un concours dit « européen » permettant une reconversion en médecin du travail va avoir lieu cette année.

Les inscriptions auront lieu entre le 15 mars et début avril 2007.

Nous vous serions reconnaissants de faire diffuser l'information auprès des médecins généralistes.

Nous vous faisons parvenir le programme, les modalités du concours ainsi que l'adresse pour retirer les dossiers.

Merci d'avance

Cordialement

Santé au travail BTP EURE

**A L'ATTENTION DES MEDECINS
GENERALISTE**

Objet : Concours Médecin du travail

EVREUX, le lundi 5 mars 2007

Docteurs,

Vous souhaitez prendre un nouveau tournant dans votre carrière ? Intégrer une équipe dynamique et pluridisciplinaire ? Bénéficier d'une large autonomie et d'une secrétaire médicale ?

SANTE au TRAVAIL BTP Eure RECRUTE un Médecin du Travail à temps complet.

REJOIGNEZ NOUS !!

Vous pouvez si vous le souhaitez passer le **concours spécial dit « Européen »**, permettant une reconversion en médecine du travail.

LES INSCRIPTIONS AURONT LIEU ENTRE LE 15 MARS ET DEBUT AVRIL 2007.

INSCRIVEZ VOUS DES AUJOURD'HUI !

POUR RETIRER LES DOSSIERS :

Ministère de la Santé et des Solidarité - Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins - Sous Direction des Professions Médicales et des Personnels Médicaux et Hospitalier - Bureau des Concours - 14 Avenue Duquesne - 75350 PARIS 07SP

Le Programme :

Il reste *identique* aux concours précédents - 101 items portant sur des Connaissances générales, pour la première épreuve de QCM - et 21 items spécifiques médecine du travail pour la seconde épreuve rédactionnelle.

Modalités et épreuves du concours :

Epreuve de connaissance médicale, urgence et sémiologie : réponse à 120 QCM

Epreuve de connaissance de base en médecin du travail : rédaction de 4 questions rédactionnelles

Le métier de médecin du travail :

Il a beaucoup évolué. La pratique consiste à participer à l'évaluation des risques au travail, à conseiller les entreprises (employeurs et salariés) sur les problèmes de santé liés au travail, à pratiquer des examens cliniques des salariés tous les deux ans, et tous les ans pour ceux qui sont exposés à des risques particuliers, à préciser leur aptitude médicale en fonction de leur état de santé et des conditions de travail et de la façon dont elles peuvent être adaptées. L'activité se fait de plus en plus en équipe avec des assistantes, des techniciens et ingénieurs hygiénistes (IPRP) des ergonomes et des psychologues du travail.

Les débouchés :

De nombreux postes sont proposés sur tout le territoire français, notamment dans l'Eure à :

SANTE au TRAVAIL - BTP Eure - 337 Rue Gay Lussac - ZI N° 1 Netreville - 27000 EVREUX -

☎ 02 32 39 99 68